

Points d'information du DRMG et du CMDP

À l'intention des médecins,
des dentistes et des pharmaciens

Coronavirus
(COVID-19)

Directives et messages importants

12 FÉVRIER 2021

1- NOUVELLE MESURE CONCERNANT LE PORT D'APPAREIL DE PROTECTION RESPIRATOIRE DE TYPE N95

La Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) annonce qu'elle exige, à partir du 11 février 2021, le port d'un appareil de protection respiratoire (APR) de type N95 ou offrant une protection supérieure, pour tous les travailleuses et les travailleurs de la santé qui œuvrent en milieu de soins dans une zone chaude. Lire [la note transmise le 11 février 2021](#) pour tous les détails.

2- MISE À JOUR DE LA PROCÉDURE DE GESTION DES REFUS LORS D'UN PRÉLÈVEMENT COVID-19 EN CHSLD, RPA OU RI-RTF

La [Procédure relative à la gestion des refus lors d'un prélèvement de Covid-19 en CHSLD, RPA ou RI-RTF](#) a été mise à jour. Elle a été révisée par la Direction des soins infirmiers et santé physique, en collaboration avec la Direction des affaires juridiques et institutionnelles, les volets sécurité civile de la santé première ligne et la prévention et contrôle des infections.

3- MISE À JOUR DE L'ARRÊTÉ MINISTÉRIEL SUR LA VACCINATION CONTRE L'INFLUENZA ET LA COVID-19

En suivi de l'arrêté ministériel 2021-005 publié le 28 janvier 2021, concernant l'autorisation, sans ordonnance, à mélanger des substances en vue de compléter la préparation d'un vaccin contre la COVID 19, le Collège des médecins vous transmet une [mise à jour du document](#) intitulé : « Vaccination contre l'influenza et contre la COVID-19 : qui fait quoi et à quelles conditions ».

4- FORMATION CONTINUE – VACCINATION CONTRE LA COVID-19 : OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Tel que convenu, vous pouvez [visionner ou revisionner la formation](#) qui a eu lieu le 28 janvier 2021. Pour les médecins qui ne sont pas membres du CMDP du CIUSSS de la Capitale-Nationale ou qui n'étaient pas présents lors de la présentation, il vous est possible d'obtenir les crédits de formation en faisant le visionnement via le site de la FMOQ où la formation est disponible en cliquant sur le lien suivant :

<https://caducee.fmoq.org/cours/repertoire/descriptionPubliqueCours.zul?sigle=76860>

5- AIDE MÉDICALE À MOURIR - MISE A JOUR

La Direction des services professionnels du CIUSSS de la Capitale-Nationale vous informe que les coordonnées téléphoniques pour rejoindre le GIS ont changé. Veuillez prendre note du [communiqué](#) en pièce jointe. Également, les coordonnées sont toujours disponibles sur le site web du CIUSSS à l'endroit suivant : <https://www.ciusss-capitalenationale.gouv.qc.ca/professionnels-sante/soins-palliatifs-fin-vie/aide-medicale-mourir#gis>

Trajectoire d'accès à une voie veineuse centrale

Depuis, février 2020 une trajectoire avec le CHU de Québec est établie afin de permettre aux médecins et aux équipes de soutien à domicile d'avoir un accès pour la pose d'une voie veineuse centrale en contexte d'aide médicale à mourir. Nous vous rappelons cette option qui est disponible. Toute l'information (procédure et formulaire de référence) concernant cette trajectoire est disponible sur notre site web à l'endroit suivant : https://www.ciusss-capitalenationale.gouv.qc.ca/professionnels-sante/soins-palliatifs-fin-vie/aide-medicale-mourir#coordination_gestion_medicamentation_ciusss

6- INFO MADO - MISE À JOUR SUR LE TRAITEMENT DE L'INFECTION À CHLAMYDIA TRACHOMATIS ET À NEISSERIA GONORRHOEAE

D'importants changements dans le traitement des ITSS ont été recommandés lors de la dernière mise à jour des guides de l'INESSS en août 2020 :

- Le guide sur le traitement pharmacologique de l'infection non compliquée à Chlamydia trachomatis et à Neisseria gonorrhoeae;
- L'algorithme décisionnel pour le traitement épidémiologique des partenaires asymptomatiques;
- Le guide sur la prise en charge des syndromes cliniques potentiellement associés à des ITSS.

Tous les détails dans [l'Info MADO](#).

7- 2^E COLLOQUE PROVINCIAL SUR LA DOULEUR CHRONIQUE

L'Institut de réadaptation en déficience physique de Québec annonce le début de l'inscription au deuxième colloque provincial en douleur chronique qui aura lieu le 26 mars 2021. Tous les détails sur le site www.colloquedouleur.org

8- ÉTAT DE SITUATION

Capitale-Nationale : Pour connaître l'ensemble de la situation, consultez la page [CORONAVIRUS \(COVID-19\)](#) du site Web du CIUSSS de la Capitale-Nationale. Vous y trouverez de l'information sur les sujets suivants :

- [État de situation](#) (cliquez sur l'hyperlien « communiqué » pour prendre connaissance du dernier communiqué de presse)
- [Nombre de cas positifs et rétablis](#)
- [Carte des paliers d'alerte et des mesures en vigueur par région](#)
- [Liens utiles](#)

Québec : Pour connaître l'état de situation provincial, consultez :

- [INSPQ – Données Covid-19 au Québec](#)
- [État de situation des cas confirmés par CHSLD au Québec](#)

9- FRÉQUENCE DE DIFFUSION DU BULLETIN COVID-19 - MÉDECINS, DENTISTES ET PHARMACIENS

Les bulletins destinés aux médecins, dentistes et pharmaciens sont dorénavant diffusés selon la disponibilité des informations et la pertinence de la diffusion. Soyez toutefois assurés qu'au besoin, il sera toujours possible de produire un bulletin express ou d'augmenter la fréquence de diffusion.